

la situation financière des familles avec et sans enfants à charge, soulager la pauvreté et enfin, compenser les dépenses liées à l'éducation des enfants. Bien qu'ayant été conçues pour s'adresser au plus grand nombre de familles possible, ces prestations n'ont pas permis un usage efficace des ressources publiques. Elle n'ont pas non plus réussi à tirer des enfants de la pauvreté. Le Comité est donc d'avis que les trois raisons suivantes justifient une restructuration du régime fédéral de prestations pour enfants :

- 1) la structure des familles a considérablement évolué depuis la mise en place des programmes en vigueur;
- 2) les fonds gouvernementaux ne sont pas canalisés efficacement vers ceux qui en ont le plus besoin; et
- 3) les programmes n'ont pas réussi à mettre les enfants à l'abri de la pauvreté.

Dans le prochain chapitre, nous nous proposons d'examiner certaines solutions de rechange au régime actuel.